

AVANT-PROPOS

Dans l'histoire du concours A/L et des classes qui y préparent, la session 2009 restera dans les mémoires comme un moment bien particulier : celui d'un renouvellement sans précédent des épreuves communes d'écrit en histoire, en philosophie, et en langues vivantes, matières entrées désormais dans une Banque d'Épreuves Littéraires (B.E.L.) commune à l'ENS de la rue d'Ulm et à l'ENS-Lettres et Sciences Humaines de Lyon. En outre, en dehors même des disciplines concernées par la BEL, la plupart des candidats avaient cette année la possibilité de choisir un nouveau type d'épreuve en langue et culture anciennes, incluant traduction et commentaire. Par ailleurs, si l'oral reste très proche de ce qu'il était dans les sessions antérieures, la modification de la préparation en vue de l'écrit ne fut pas sans incidence sur le déroulement de certaines de ses épreuves.

Faut-il s'en étonner ? De telles transformations ont pu susciter de nombreuses interrogations et de vives inquiétudes parmi les candidats et les préparateurs. Comme le montrent les rapports des différentes commissions concernées, qui, nous l'espérons, pourront rassurer les uns et les autres sur bien des points, ce concours d'un nouveau type s'est, dans l'ensemble, bien déroulé, en dépit des difficultés d'ordre « technique » qu'impliquait son organisation.

L'entrée de trois épreuves dans la BEL a eu pour conséquence un accroissement considérable de la taille des commissions concernées. Ainsi, celles de philosophie et d'histoire comprennent désormais une quarantaine de correcteurs. Ces derniers, comme le rappelle justement le jury de philosophie, « ont vu leur nombre de copies à corriger diminuer, et leurs tâches d'harmonisation se complexifier, sans pourtant que ceci ne suscite de difficultés de fond : des réunions et la diffusion d'informations, avant, puis durant toute la période de correction ont été effectuées, et ont assuré l'accord sur les modalités de correction et les critères de notation. » Cette réelle « mixité » des commissions (chaque ENS désignant la moitié de ses correcteurs) « a été facilitée par le fait que les membres relevant de l'ENS-LSH et de l'ENS-Ulm étaient toujours représentés, qu'il s'agisse de la responsabilité de l'épreuve et du choix du sujet, du jury dans son ensemble ou enfin des sous-groupes de correction qui ont préparé et facilité le travail d'harmonisation. » Ce qui permet d'écrire, comme le souligne à son tour le jury d'histoire, que « l'épreuve a bien été pleinement commune aux deux ENS, dans le choix de son sujet comme dans sa correction. Ce n'est que pour les épreuves d'oral que chaque Ecole a retrouvé son autonomie, de site et de jurés, mais aussi de programmes ».

De même, comme le rappelle l'un des rapports consacrés à l'épreuve commune de langues vivantes, son « entrée dans la banque d'épreuves littéraires (B.E.L.) et sa transformation en épreuve mixte de traduction et de commentaire en remplacement de l'ancienne version avec dictionnaire n'avaient pas manqué de susciter bien des craintes et des réticences, portant aussi bien sur la capacité d'adaptation des élèves à la nouvelle épreuve et leur aptitude à répartir leur temps entre ses deux volets que sur la possible existence de disparités d'appréciation entre les deux Ecoles. A la grande satisfaction du jury mixte Ulm-LSH, cette première session a révélé que la plupart de ces craintes étaient injustifiées. L'harmonisation, après double

correction, a notamment permis de constater que les différences de notes entre les deux correcteurs après un premier examen des copies étaient négligeables et que, surtout, le classement des copies auquel ils étaient parvenus était identique. (...) C'est donc un bilan très positif que les représentants des deux Ecoles tirent ensemble de ce concours 2009. »

Mais ces mutations importantes, à propos desquelles les rapports des diverses commissions concernées apporteront de nombreuses précisions, ne sauraient masquer *la profonde continuité* existant entre cette session et les précédentes. Les principes généraux que se donne le jury, le degré d'exigence du concours, les qualités recherchées sont restés les mêmes.

Les rapports du concours 2009 manifestent un consensus très clair des différentes commissions quant à leurs attentes, qui recourent entièrement les critères de sélection traditionnellement affichés par le concours A/L, rappelés chaque année ici même.

Est-il nécessaire d'insister sur ce point ? Le concours A/L conserve bien évidemment l'une de ses principales spécificités : celle d'être un concours à caractère fortement *généraliste* et *pluridisciplinaire* très sélectif. Il sanctionne d'abord l'acquisition, en classes préparatoires notamment (mais plusieurs candidats viennent aussi de l'université) d'une méthode de travail efficace, d'une culture générale solide, classique et moins classique, nécessaire dans les différentes épreuves de tronc commun et d'option. Il exige un goût personnel pour les œuvres de l'esprit, la lecture des textes, le déchiffrement des documents, le maniement des concepts, la pluralité des langues.

Ce caractère généraliste du concours est, comme c'était le cas antérieurement, garanti par l'existence d'un tronc commun qui constitue cinq des six épreuves d'écrit (compositions de littérature française, de philosophie et d'histoire contemporaine, épreuve de langue et culture anciennes, version de langue vivante étrangère) et cinq des six épreuves d'oral (explication d'un texte français, d'un texte latin ou grec, d'un texte littéraire de langue vivante étrangère, interrogation de philosophie et interrogation d'histoire contemporaine). On constate de nouveau le succès de la formule permettant aux candidats de déterminer au moment de l'inscription l'épreuve du tronc commun d'oral qu'il souhaite affecter d'un coefficient majoré (3 au lieu de 2) : les choix des candidats se révèlent variés et le système qui allie la possibilité du choix avec le maintien du caractère généraliste du concours a donné de nouveau satisfaction.

La lecture des rapports de cette année montre que les attentes des différentes commissions concordent : à l'écrit, pas de goût pour une érudition de spécialiste ; à l'oral, pas de question piège, les examinateurs essayant autant que faire se peut de « repêcher » les candidats, de leur donner toutes leurs chances.

Pour avoir une chance de passer avec succès un concours aussi « généraliste », il importe avant tout de ne pas faire défiler sur tout sujet une rhétorique vide et passe-partout. Pareille tendance était systématiquement sanctionnée lors des sessions antérieures ; les nouvelles épreuves, en définissant un programme plus restreint à l'écrit, ne lui laissent assurément aucune possibilité de duper le jury. La commission d'histoire note à ce propos les effets positifs que la suppression de la chronologie jointe au sujet a pu avoir de ce point de vue : « Les conséquences en ont été immédiatement sensibles : le type de copie que le jury de la rue d'Ulm avait appris à bien identifier (et à ne pas apprécier), celle du candidat très faible en histoire mais bon en rhétorique et capable de broder une ample tapisserie plus ou moins filandreuse et aventureuse à partir des seules dates proposées, a purement et simplement disparu. Du coup, les copies 2009 ont été plus courtes, et somme toute plus « personnelles » et plus « sincères » (...) et le jury n'a pu que s'en réjouir. » De même, en français et en philosophie, la réflexion ne peut se construire sans prendre appui sur des connaissances précises et variées. Les commissions regrettent à ce propos que les candidats mobilisent trop peu les divers savoirs auxquels ils ont naturellement accès par ailleurs, à l'écrit comme à

l'oral.

Certains professeurs de classe préparatoire ont fait état de leur nostalgie pour l' « ancien » concours, en faisant valoir qu'il était fondé non seulement sur la pluridisciplinarité, mais aussi sur la transdisciplinarité, en incitant les candidats à tisser des liens multiples entre les différents savoirs acquis durant les années de préparation. Nous souhaitons dissiper à ce sujet tout malentendu à propos de l'esprit dans lequel ont été conçues les épreuves de la B.E.L. L'introduction de nouveaux programmes, au demeurant fort larges, n'entrave en rien un tel dialogue entre disciplines. Les rapports concernant l'épreuve commune d'histoire et celle de philosophie, notamment, insistent fortement sur ce point.

On rappellera une fois de plus les qualités principales requises : « capacité de conceptualisation et d'analyse critique du sujet en vue de la formulation d'une problématique ; capacité d'organiser sa pensée et d'argumenter aux différents moments de la progression, capacité de savoir illustrer son discours dans tout le cours du devoir avec pertinence et non seulement citer, mais exploiter ses références et diverses connaissances en vue d'un traitement du sujet précis » ; aptitude à analyser les textes et les documents fournis, réactivité aux questions posées à l'oral... Ces attentes portent à la fois sur des attitudes intellectuelles et sur un début de familiarité avec les méthodes des différentes disciplines enseignées. Elles vont dans le sens de ce à quoi l'École encourage ses élèves : se donner les moyens de mener à bien un véritable projet intellectuel, prendre pied dans des domaines vivants de la recherche internationale, le cas échéant changer de spécialité, ne pas craindre de choisir des parcours rares et croisés, accepter de découvrir des disciplines et des problématiques nouvelles.

Comme d'habitude, et parfois plus que d'habitude, les commissions signalent d'alarmantes lacunes dans l'usage de la langue française. Ces fautes pénalisent toujours leurs auteurs ; elles font perdre des points dans les épreuves de traduction, comme le rappellent les commissions de langues vivantes ou anciennes. Il est donc indispensable que les candidats se donnent le temps de relire leur copie et prennent en compte la qualité de leur langue durant leurs années de préparation.

Par ailleurs, la pratique de la rédaction dans une langue étrangère, devenue obligatoire avec la nouvelle épreuve de langue vivante, laisse encore trop à désirer. Nous mesurons la difficulté de cette partie de la nouvelle épreuve, notamment pour certaines langues, comme le russe. On insistera cependant sur la contribution de cet exercice de commentaire en langue étrangère à la formation de candidats qui seront confrontés à un besoin grandissant non seulement de comprendre des textes en langue étrangère, mais aussi de rédiger leurs travaux dans une telle langue.

Les données statistiques illustrent l'attractivité constante, et même croissante, du concours. La tendance à l'augmentation du nombre de candidats, visible depuis plusieurs années, qui avait très légèrement fléchi l'année dernière, se confirme en effet : 957 inscrits et 929 présents, en 2003 ; 1072 inscrits et 1032 présents en 2004 ; 1073 inscrits et 1040 présents en 2005 ; 1118 inscrits et 1075 présents en 2006 ; 1051 inscrits et 1022 candidats présents en 2007 ; 1101 inscrits et 1081 candidats présents en 2008 ; 1185 inscrits et 1148 candidats présents en 2009. Cette année, 177 candidats ont été déclarés admissibles (173 l'an dernier). En déclarant admissibles plus du double du nombre de candidats admis (75), le jury favorise, comme les autres années, quelques remontées spectaculaires.

Ces chiffres manifestent la vitalité de la formation exigeante dispensée dans les classes préparatoires littéraires et recherchée au niveau du concours. Il y a eu cette année 75 admis.

Signalons que le nombre des sous-admissibles a été considérablement augmenté, comme l'année dernière.

Les éléments statistiques permettent aussi de constater une nette remontée de la moyenne des notes concernant les nouvelles épreuves écrites entrées dans la B.E.L. (l'équilibre général des

moyennes entre l'ensemble des disciplines ne s'en trouvant pas pour autant perturbé) : 7, 89 en histoire (6, 05 en 2008), 7, 3 en philosophie (6, 07 en 2008) ; même tendance pour les épreuves communes de LVE (à l'exception de l'anglais).

Répetons, comme chaque année, que les excellents résultats obtenus par les meilleurs candidats ne doivent pas cacher ce que les commissions remarquent dans leur rapport : la proportion importante (plus de 20% chaque année) du nombre de candidats dont la moyenne monte au plus à 05/20 et dont les prestations sont jugées totalement en dehors des attentes du concours. Si ce chiffre contribue notablement au découragement des correcteurs, des préparateurs et des candidats, on sait aussi qu'une très mauvaise moyenne au concours de l'École ne signifie nullement que le candidat a perdu ses années de préparation. Enfin, un phénomène nouveau mérite d'être signalé : le nombre d'absents à certaines épreuves d'oral a été particulièrement élevé cette année. Le jury ne saurait trop inciter les candidats ayant passé le cap de l'écrit à aller jusqu'au bout de leur parcours, même s'ils estiment, à tort ou à raison, que leurs chances de réussite sont faibles.

Le niveau du concours 2009 constitue dans l'ensemble une source de satisfaction légitime pour les préparateurs, les candidats – ajoutons également leur famille – et les correcteurs. L'École (aux côtés de l'ENS-LSH et de nouveaux partenaires associés à la B.E.L) et les khâgnes doivent travailler ensemble pour le bon fonctionnement du concours et, le cas échéant, son amélioration. Si les khâgneux ne passent pas tous le concours de l'École avec le même succès, la préparation qu'ils reçoivent en classe préparatoire, pendant parfois 4 ans, constitue pour eux un patrimoine de méthodes et de connaissances qu'il est possible de valoriser dans les milieux professionnels les plus divers. L'expérience le montre largement. L'École joue ainsi un rôle auquel elle est très attachée dans la promotion d'une formation généraliste d'excellence, spécifiquement française, centrale dans notre système d'enseignement supérieur.

La constitution d'hypokhâgnes « non déterminantes » et d'une Banque d'Épreuves Littéraire Commune contribuera, espérons-le, à rendre plus « lisible » et à renforcer ce modèle de formation pour les années à venir. Nous avons noté avec satisfaction que le nombre de candidats ayant passé les deux concours (le concours A/L de la rue d'Ulm, celui de l'ENS-LSH) a augmenté de façon substantielle (106 bi-inscrits, contre une dizaine seulement précédemment, cinq d'entre eux ayant été admissibles aux deux concours) ; et que par ailleurs la provenance des candidats admissibles cette année au concours A/L s'est diversifiée (pensons à des établissements comme le lycée Edouard Herriot de Lyon, le lycée Camille Guérin de Poitiers, le lycée Michelet de Vanves...). Nous espérons que ces tendances s'amplifieront lors des prochaines sessions.

Souhaitons pour finir que les candidats qui liront ces rapports en tirent profit pour réussir l'année prochaine. Que tous ceux, candidats, professeurs des classes préparatoires, membres des commissions, chefs d'établissement, personnels administratifs ou enseignants de l'École, appariteurs, qui ont participé à cette belle et parfois difficile entreprise dont le concours lui-même est l'aboutissement, soient ici remerciés. Nous adressons tous nos vœux de réussite à Mme Estelle Oudot, nouvelle directrice adjointe et présidente du concours A/L 2010, ainsi qu'à son équipe, pour l'organisation des prochaines sessions, en collaboration étroite avec nos partenaires.

Jean-Charles DARMON (Président du concours AL,
Directeur-adjoint de l'École normale supérieure)

Jean TRINQUIER (Vice-président du concours AL,
Maître de conférences à l'École normale supérieure)